

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN
Olivier AUROY
05.55.11.43.76
cfaacademiquedulimousin@ac-limoges.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Avoir entre 15 et 29 ans révolus Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Prérequis pédagogiques :

Après un Bac

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives). Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier)

Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques et sciences physiques, économie et gestion), la formation comporte des enseignements professionnels : Le calcul des structures (3 h en 1re et 2e année) : connaître les actions qui s'exercent sur une structure (résistance des matériaux, forces, mécanique appliquée...) L'étude des systèmes constructifs (6 heures 1re année, 7 heures en 2e) : sont étudiées les fonctions techniques du bâtiment (thermique, acoustique, étanchéité...) qui nécessitent la mise en oeuvre de matériaux et composants aux caractéristiques et propriétés chimiques et mécaniques spécifiques (bois, colles, bétons, revêtements de surface, plâtres et enduits, joints, produits isolants...). Sont vus les procédés constructifs de l'enveloppe du bâtiment et des équipements (planchers, escaliers, menuiseries, fermetures etc.) qu'il s'agisse de bois ou de constructions mixtes (bois et acier, bois et béton) L'organisation et la planification (4 h de travaux dirigés en 1re et 2e années) : spécifier les composants, savoir organiser la fabrication et le chantier ; l'élève apprend à gérer la production en atelier et sur le chantier (gestion des stocks, ordonnancement...) Travaux pratiques concernant la fabrication - site (4 heures hebdomadaires en 1re et 2e année) : ces connaissances doivent assurer l'autonomie de l'élève dans l'organisation d'une fabrication ou d'un chantier L'informatique industrielle (2 h de travaux dirigés en 1re et 2e années) : il s'agit du traitement de l'information des commandes et des systèmes automatisés (automatismes, informatique, modes de traitement des données...) La gestion financière des travaux (1 h en 1re et 2e années) ; s'y ajoutent 2 h concernant les arts et techniques du mobilier et de l'habitat Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 4 à 8 semaines en entreprise. Cette période doit notamment lui permettre d'acquérir des compétences difficiles à appréhender en centre de formation, et d'être sensibilisé aux problématiques liées à l'environnement et à la sécurité.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

BTS systèmes constructifs bois et habitat - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?**Suite de parcours**

Le **BTS** est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active. Cependant, avec un bon dossier (ou une mention à l'examen), il est possible de poursuivre en licence professionnelle (dans les secteurs de l'industrie du bois, de la construction bois ...) ou d'intégrer certaines écoles d'ingénieur.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00168919	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Felletin (23)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	
00212435	du 06/09/2021 au 30/06/2023	Felletin (23)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	
00258418	du 06/09/2022 au 30/06/2024	Felletin (23)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	

00334792

du 01/09/2023 au
30/06/2025

Felletin (23)

LYCEE TECHNIQUE
DES METIERS DU
BATIMENT-
FELLETIN

Non
éligible



00393865

du 02/09/2024 au
30/06/2026

Felletin (23)

LYCEE TECHNIQUE
DES METIERS DU
BATIMENT-
FELLETIN

Non
éligible



00511089

du 01/09/2025 au
30/06/2027

Felletin (23)

LYCEE TECHNIQUE
DES METIERS DU
BATIMENT-
FELLETIN

Non
éligible

